



Saint-Rémy de Provence, le 22 novembre 2024

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance :

Judi 28 novembre 2024 à 18h00
Centre culturel – Mouriès

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. *Institutionnel* – Election du secrétaire de séance
2. *Institutionnel* – Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2024
3. *Institutionnel* – Décisions du Président
4. *Finances* – Budget principal de la CCVBA – Décision modificative n°2024-1
5. *Finances* – Budget annexe budget annexe Régie Service Eau – Décision modificative n°2024-1
6. *Finances* – Budget annexe Régie Service Assainissement – Décision modificative n°2024-1
7. *Finances* – Budget Régie Service Tourisme – Décision modificative n°2024-2
8. *Finances* – Budget annexe ZA Saint-Rémy de Provence – Décision modificative n°2024-1
9. *Finances* – Budget annexe ZA de La Massane 4 Saint-Rémy de Provence – Décision modificative n°2024-1
10. *Finances* – Budget annexe Extension ZA Eygalières – Décision modificative n°2024-1
11. *Finances* – Budget annexe ZA Les Grandes Terres 2 Eygalières – Décision modificative n°2024-1
12. *Finances* – Budget annexe ZA Les Trébons 2 Aureille – Décision modificative n°2024-1
13. *Finances* – Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie première demande
14. *Finances* – Cotisation complémentaire 2024 au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles
15. *Finances* – Attribution des indemnités de confection des documents budgétaires au comptable public de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles – Année 2024
16. *Finances* – Budget principal CCVBA – Vente de terrain au budget annexe Extension ZA Eygalières
17. *Finances* – Budget annexe ZA La Massane 4 – Vente de terrain au budget principal CCVBA
18. *Finances* – Avenant n°1 – Contrat régional « Nos territoires d'Abord » du Pays d'Arles pour la période 2023-2038 – Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
19. *Finances* – Révision libre des Attributions de Compensation (AC) de la commune d'Eygalières – Année 2024
20. *Finances* – Attributions de Compensation (AC) 2024
21. *Finances* – Fixation des montants provisoires des Attributions de Compensations (AC) 2025
22. *Finances* – Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) 2024
23. *Finances* – Transfert comptable taxe de séjour 2024
24. *Finances/Eau/Assainissement* – Redevance consommation eau potable et redevance performance des réseaux d'eau potable pour 2025 – DSP eau potable Fontvieille
25. *Finances/Eau/Assainissement* – Actualisation des tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif
26. *Finances/Eau* – Modification du règlement du service de l'eau
27. *Finances/Assainissement* – Modification du règlement du service de l'assainissement

28. *Ressources humaines* – Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention de participation « prévoyance » 2025-2030 du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône (CDG 13)
29. *Ressources humaines* – Mise à jour du régime indemnitaire (RIFSEEP) – Modification l'annexe 3
30. *Ressources humaines* – Instauration du régime indemnitaire des agents de la police municipale
31. *Ressources humaines/Numérique* – Convention cadre du service commun « Pole numérique » entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et les communes adhérentes – Modification
32. *Achats* – Attribution du marché AO2024-05 « Transport et traitement des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables »
33. *Achats* – Attribution du marché AO2024-06 « Transport et traitement des déchets de déchèteries »
34. *Déchets* – Approbation du rapport d'activité du syndicat mixte Sud Rhône Environnement (SRE) sur le prix et la qualité du service de traitement des déchets ménagers – Année 2023
35. *Déchets* – Tarifs d'accès des professionnels en déchèterie et modification du règlement intérieur des déchèteries
36. *Déchets* – Demande de financement auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du contrat régional « Nos territoires d'abord » du Pays d'Arles pour la période 2023-2038 et du Contrat d'Objectif Déchet – « Requalification de la déchèterie de Saint-Rémy-de-Provence »
37. *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Hervé CHERUBINI